

panorapresse.ouest-france.fr

Carte scolaire : dix écoles menacées d'au moins une fermeture de classe dans la région de Bernay

5-6 minutes

La nouvelle carte scolaire devrait être bientôt publiée. Dans la région de [Bernay](#), dix écoles sont sous la menace d'au moins une fermeture de classe.



À [Saint-Aubin-du-Thenney](#), les parents et les élèves avaient manifesté leur mécontentement le vendredi 27 mars dernier.

Dans quelques jours, les professeurs, les parents et les élèves seront fixés sur le sort de leur école. Dans le secteur de [Bernay \(Eure\)](#), onze classes réparties dans dix écoles sont sur la sellette. Une classe est menacée dans les écoles Les Renardeaux de [Barc](#), du Bourg-le-Comte de Bernay, de [Boissy-Lamberville](#), d'[Harcourt](#), de [Menneval](#), de [Saint-Aubin-de-Scellon](#) et de [Saint-Germain-la-Campagne](#). L'école de la Barre-en-Ouche, à [Mesnil-en-Ouche](#), pourrait quant à elle en perdre deux. Les RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de [Saint-Aubin-du-Thenney](#), [La Chapelle-Gauthier](#) et [Saint-Jean-du-Thenney](#) et du Fidelaire, [Sébécourt](#) de [La Ferrière-sur-Risle](#) sont également sur la liste noire.

Dans le département de l'[Eure](#), 59 fermetures de classes et 5 ouvertures, soit une suppression de 54 classes en tout, sont envisagées.

« Nous avons plus de fermetures que les autres années. La bascule entre les ouvertures et les fermetures doit être de moins 44 postes, alors que les autres années, nous étions à moins 15 ou moins 10 », souligne Mathilde Marnière, cosecrétaire départementale du syndicat FSU-Snuipp.

Et d'affirmer :

Avec la nouvelle mesure gouvernementale, Pôle d'appui à la scolarité (PAS), qui permet d'accompagner la scolarité des enfants en situation de handicap, dix postes ont dû être créés. « Pour pouvoir les financer, il faut fermer dix classes. C'est comme cela que l'on arrive à un nombre de classes plus important à fermer », constate Mathilde Marnière.

Des fermetures inquiétantes

Il faut attendre la troisième semaine de juin pour connaître la carte scolaire (quasiment) définitive.

« Il y a des endroits où la fermeture est inquiétante », souligne Mathilde Marnière.



Environ 250 manifestants avaient protesté, mardi 31 mars 2026 à [Évreux](#), contre les prévisions de la carte scolaire dans l'[Eure](#).

Parmi elles : celle du regroupement scolaire de [Saint-Aubin-du-Thenney](#). « Avec l'aménagement des locaux et la répartition, cela ferait une maternelle qui passerait la barre des trente enfants. »

Le site de [Saint-Aubin-du-Thenney](#) accueille les écoliers de la Petite section au CP et la suppression d'une classe créerait un triple niveau de 33 élèves. « On s'attend donc à aller renégocier avec la DASEN au mois de juin », annonce la cosecrétaire départementale.

« Édouard Geffray [N.D.L.R. : le ministre de l'Éducation Nationale] avait annoncé des effectifs en

moyenne de 20 ou 21 élèves par classe. Dans les faits, quand on a des petites structures, on peut avoir des seuils un peu importants. Si on ajoute ou si on enlève une classe, on passe d'une situation vraiment très confortable à une situation vraiment très compliquée », analyse-t-elle.

Le syndicat rappelle que légalement, les élèves ne peuvent pas être plus de 24 en Grande section, CP et CE1, depuis 2023. « Quand on dépasse ce chiffre, nous sommes susceptibles d'avoir une ouverture de classe », complète Mathilde Marnière.

Un espoir jusqu'au bout

De plus, les dés ne sont pas encore tous jetés. Des inscriptions scolaires peuvent toujours avoir lieu jusqu'à la fin du mois prochain. Une réouverture ou une annulation de fermeture peut donc encore avoir lieu en fin d'année scolaire « voire parfois à la rentrée ».

« Il y a des écoles qui se sont battues et qui ne vont peut-être pas se battre de nouveau en juin. Si cela bouge, c'est que les effectifs explosent. Nous n'allons pas réussir à obtenir des changements si les effectifs sont justes, ou inchangés depuis février », relate Mathilde Marnière.

« La DASEN a indiqué que s'il y avait une ouverture ou une annulation de fermeture, elle fermera obligatoirement des postes de remplaçants », transmet Mathilde Marnière. Ces suppressions de poste « pourraient créer d'autres problèmes dans l'année ». En cas d'arrêt maladie ou de congé de maternité, l'enseignant ne sera pas forcément aussi facilement remplacé.